

Municipalité de Porrentruy
Conseil de ville
13 décembre 2018



Motion : Pour une signature de la Charte contre le travail au noir

Les partenaires sociaux de la construction ont récemment présenté une nouvelle carte professionnelle facilitant les contrôles sur les chantiers pour mettre fin au travail au noir. La Charte jurassienne concernant le respect de la convention nationale du secteur principal de la construction et la lutte contre le travail au noir dans les marchés publics accompagne l'introduction de cette carte. Cette carte professionnelle et la Charte y relative sont des moyens de contrôle contre la concurrence déloyale, les tromperies fiscales et légales ainsi que pour le respect de la convention nationale. Tous secteurs confondus, le marché noir s'élève de 6 à 8% du PIB en Suisse, soit à environ 300 millions de francs de manque à gagner pour le Canton et les communes jurassiennes.

Concrètement, la carte a un format de carte de crédit et est estampillée d'un code facile à scanner avec une application smartphone. Si la carte n'est pas aux normes ou qu'elle est simplement inexistante, l'accès au chantier peut ainsi être bloqué. Dès le 1^{er} janvier, les entreprises actives dans le secteur principal de la construction et mandatées pour des marchés publics par des entités ayant signé la Charte devront obtenir la carte professionnelle pour tous leurs employés travaillant sur les chantiers concernés.

En signant cette Charte, la Commune de Porrentruy s'inscrit à l'instar du Gouvernement jurassien dans la lutte contre le travail au noir concernant l'octroi des marchés publics dont elle est en charge. Elle envoie par là plus qu'un signal fort mais s'affirme de manière efficace contre une pratique qui prétérite aussi bien les entrepreneurs respectueux de la convention nationale que la collectivité.

Nous demandons donc au Conseil municipal d'entreprendre les démarches nécessaires pour que la Commune de Porrentruy devienne signataire de la Charte.

Pour le Groupe PS-Les Verts

Lisa Raval